

ABONNEMENT.
SAUMUR
 En av. 30 fr.
 6 mois 16
 12 mois 8
Poste :
 En av. 35 fr.
 6 mois 18
 12 mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste.
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne. 30 c
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS
BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAYAS
 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 OCTOBRE 1886

Lundi 1^{er} novembre, fête de la
 Toussaint, l'Echo Saumurois ne
 paraîtra pas.

**LE VOTE DE LA LOI
 SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

La loi sur l'instruction primaire a été vo-
 tée jeudi par la Chambre des députés telle
 qu'elle avait été renvoyée du Sénat : 368
 voix l'ont adoptée, 175 l'ont rejetée. C'est
 donc la totalité du parti républicain qui
 est associée corps et âme à cette grande
 œuvre, et elle n'a rencontré contre elle que
 la minorité conservatrice.

Une dernière bataille a été livrée sur l'ar-
 ticle 66, qui impose le service militaire aux
 instituteurs congréganistes, tandis que les
 instituteurs laïques en sont exempts.

M. de Lamarzelle et M^{re} Freppel ont paru
 une dernière fois sur la brèche, toujours
 avec la même vaillance, et la gauche les a
 entraînés sous le nombre de ses bulletins tou-
 jours compacts.

L'orateur du gouvernement était M. Buis-
 son, directeur général de l'enseignement
 primaire ; la gauche entière lui a fait fête,
 il méritait bien.

M. Buisson est un des chefs de la franc-
 maçonnerie et c'est lui qui disait naguère :
 « La magistrature, le clergé, l'armée portent
 des livrés et nous ne voulons plus aucune
 livrée. »

Un homme qui compare nos prêtres, nos
 magistrats, nos soldats à des valets, cet
 homme-là devait être acclamé par des va-
 lets de la Loge. Il l'a été, c'est logique.

Ce haut fonctionnaire a, d'ailleurs, flêté
 les plus mauvaises passions révolutionnaires.
 Il a paraphrasé l'apostrophe fameuse de M.
 Coudray contre les congréganistes : *ils
 sont hors la loi!*

Suivant la tactique chère à l'hypocrisie
 révolutionnaire, M. Buisson a mis les con-

gréganistes hors la loi, en proclamant le
 droit commun.

Astreindre les congréganistes au service
 militaire, a-t-il dit, c'est leur retirer un pri-
 vilège, les faire rentrer dans le droit com-
 mun.

Commun! à qui? à tous les instituteurs?
 Non, car les laïques n'y sont pas soumis.
 Ils le seront, dit M. Buisson, ils seront
 astreints au service militaire. — Nous ver-
 rons bien; en attendant, ils ne le sont pas,
 et l'égalité est violée.

Le droit commun est celui-ci : Les em-
 plois publics sont accessibles à tous les
 Français. Voilà le principe. Or les congré-
 ganistes sont Français; donc ils sont ad-
 missibles à l'emploi d'instituteur public.

On leur interdit, donc on les rejette du
 droit commun, on les met hors la loi. Tous
 les sophismes ne prévaudront pas contre
 cette vérité évidente.

Pourquoi cette dérogation aux principes?
 M. Madier de Montjeu nous l'a dit : « Nous
 » faisons la loi pour tuer le catholicisme. »

Après le vote du projet de loi de l'ensei-
 gnement primaire :

« Vive la République! » a crié la gauche.
 « Vive la liberté! » a répondu la droite.

Sur cette belle besogne, la Chambre s'a-
 journe au jeudi 4 novembre.

Chronique générale.

LES EMPLOIS INUTILES

La République française vient de faire des
 aveux intéressants. S'adressant aux députés
 qui demandent la suppression des sous-pré-
 fets, sous prétexte que ces fonctionnaires ne
 servent à rien, elle leur demande si les au-
 tres rouages de la machine gouvernemen-
 tale fonctionnent plus utilement que celui-là.

« Supposez que, du jour au lendemain,
 il n'y ait plus en France un seul sous-pré-
 fet, un seul préfet, à quoi s'en apercevrait-
 on? Les affaires pourraient-elles en marcher

plus mal? L'incohérence administrative
 pourrait-elle augmenter? Le désarroi de l'o-
 pinion publique pourrait-il s'accroître? Les
 conflits entre les diverses administrations,
 tirant chacune systématiquement à hue
 quand une autre tire à dia, pourraient-ils
 être plus fréquents ou plus vifs? »

La feuille opportuniste ajoute qu'il serait
 facile de « trouver nombre d'autres fonction-
 naires et d'autres institutions également
 frappés, sous nos yeux, d'impuissance, d'im-
 mobilité ou d'ataxie locomotrice, et cepen-
 dant inscrits au budget. Si l'on voulait sup-
 primer toutes les fonctions qui sont deve-
 nues inutiles, la difficulté ne serait pas de
 trouver les crédits à supprimer, mais les
 crédits à maintenir ».

Un journal d'opposition conservatrice
 pourrait-il dire mieux?

NOTRE AMBASSADEUR EN RUSSIE

Les relations diplomatiques régulières
 vont être reprises entre la Russie et la
 France. Le général Appert vient d'avoir un
 successeur.

Le *Matin* rappelle à ce propos deux mots
 déjà connus, mais qu'il est bon de remettre
 sous les yeux du lecteur.

« Quand il apprit le départ du général
 Appert, le czar, qui ne se mêle pas de nos
 affaires intérieures, mais qui professe, on
 le comprend, une tendresse peu modérée
 pour les intrançais de toute nationalité,
 s'emporta, et lorsqu'on lui annonça que le
 général Billot serait appelé à recueillir la
 succession du général Appert, il s'écria (le
 mot est historique) : — « Ni Billot, ni per-
 sonne. »

« Ceci se passait au commencement du
 mois de mars, et, quelques jours après, le
 baron de Mohrenheim faisait part à ses amis
 de son départ pour Caen « où sa santé
 l'obligeait à faire un séjour dont il ne pou-
 vait prévoir la durée. »

L'affaire parut s'arranger, grâce au prince
 Wladimir, mais l'exil des princes a failli ce-

pendant tout remettre en question, et l'on
 affirme même que le grand-duc Wladimir,
 qui avait assisté à la soirée du contrat de
 la princesse Amélie, aurait dit en quittant
 Paris :

« J'avais arrangé l'affaire de l'ambassade
 de Saint-Petersbourg, mais l'expulsion des
 princes a tout gâté. »

Enfin, un accord est maintenant conclu.

*
*
*

UN TOURISTE SUSPECT

Un ami écrit de Marchiennes, dit la
France militaire, pour nous signaler les me-
 nées suspectes d'un touriste étranger fré-
 quentant Marchiennes, Bouvignies et Ben-
 vry-les-Orchies.

Cet étranger semble occupé à un travail
 de reconnaissance et de statistique.

Quelques patriotes qui l'observent l'ont
 surpris dans les environs de Bouvignies
 feuilletant un petit carnet de notes et de
 croquis. Il fréquente les cabarets isolés où
 ses dépenses sont assez considérables.

Nous appelons l'attention des autorités
 du département sur ce touriste que nous
 qualifierons simplement de suspect.

L'AFFAIRE DE CHATEAUVILLAIN

L'affaire de Chateaufvillain est inscrite au
 rôle de la Cour d'assises de l'Isère pour la
 session qui s'ouvre le 22 novembre. En pré-
 sence de l'arrêt rendu, il y a huit jours, par
 la Cour de cassation, qui dit qu'une cha-
 pelle domestique peut être ouverte sans au-
 torisation, on se demande quelle contenance
 le gouvernement pourra garder devant le
 jury.

A côté du meurtre dont la République
 s'est souillée, il reste établi, en effet, que
 M. Giraud ne tombait sous le coup d'aucune
 pénalité, en maintenant ouverte la chapelle
 de Lacombe-des-Esparres.

*
*
*

Les eaux baissent assez rapidement sur
 la Durance et lentement dans le Rhône.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE
MÉMOIRES D'UN CAISSIER
 Par Adolphe BELOT
Première Partie
LE CAISSIER

IV

« Sans doute, il y avait dans mon air quelque chose
 de bizarre, car il me sembla, en entrant au bureau,
 que l'employé, le garçon, me regardait curieusement
 dans les yeux. »

« Je m'assis ou plutôt je me laissai tomber à ma
 place ordinaire, tâchant de rassembler mes idées.
 C'était impossible. Je ne cessais de me répéter
 mentalement : — « Ce soir, à cinq heures, au
 bureau, sans faute... » C'était comme un
 poids écrasant et implacable refrain qui dominait
 tout le reste. »

« Je me sentais de ces divagations sans résultat, je
 me levai brusquement. »

« — Travillons! me dis-je; cela me distraira et
 me fera mes idées... J'ai le temps d'ici à ce

D'ordinaire, mon premier soin était de vérifier
 mes caisses. Je les ouvris. La vue de l'or et des
 billets me causa une sorte de commotion. Je
 m'arrêtai. Encore le problème qui se posait devant
 moi, matériel et tangible en quelque sorte! La
 brusque scintillation de l'or, le froissement des
 billets agités par le déplacement de l'air et
 retombant mollement sur leurs liasses, me firent
 l'effet d'une agacerie et d'une séduction diaboli-
 ques, à moi, qui autrefois voyait cela d'un œil si
 indifférent! Je refermai les deux caisses, sans
 vérifier ni oser toucher à rien.

— Travillons! me répétai-je.

J'ouvris mes livres; j'essayai de faire des
 comptes... Quelle tension d'esprit pour des choses
 dont j'avais l'habitude et que je faisais d'ordinaire
 si lestement!

Vers onze heures, Maheurtier entra. Il était, lui,
 en belle disposition de s'occuper d'affaires. Il me
 fit passer dans son cabinet et m'entre tint longue-
 ment. Dire de quoi, cela me serait difficile; j'avais
 beau me contraindre, mon esprit était ailleurs; je
 ne répondais que par monosyllabes, et parfois de
 travers. Il n'eut pas de peine à s'apercevoir de
 mon trouble; il me demanda ce que j'avais.

— Peu de chose, répondis-je, un peu de fièvre,
 de fatigue...

— Il fallait me le dire tout de suite, mon cher
 Causson; je ne vous aurais pas ennuyé comme j'ai

fait. Remettons ces affaires à un autre jour.

Je rentrai dans mon bureau.

A midi, on vint de chez l'agent de change, et,
 un instant après, Maheurtier, passant à la caisse,
 me restitua des valeurs qu'il s'était fait remettre
 par moi quinze jours auparavant; je lui rendis
 son reçu, qu'il déchira comme d'habitude. Cette
 circonstance secoua ma torpeur et fouetta mon
 imagination.

— Voilà, m'écriai-je intérieurement, dès que
 Maheurtier eut tourné le dos; le tour est fait... Ni
 vu ni coané: Maheurtier a son bénéfice en poche,
 et les titres sont à leur place... Qui peut dire
 maintenant que ces titres ont été distraits et
 négociés? Qui pourrait même, à la rigueur, s'en
 plaindre? Personne...

Autre accident... car, il était écrit que tout,
 dans cette fatale journée, servirait à m'exciter, à
 m'exaspérer, à me pousser à ma perte... Il était
 deux heures, déjà deux heures!... Tout à coup ma
 porte s'ouvrit brusquement. Une femme entra. Elle
 était grande, svelte, élancée, elle avait des yeux
 noirs, plein de langueur et un nez droit aux
 narines dilatées; des dents fort petites, d'une
 blancheur transparente et pressées les unes contre
 les autres; des lèvres rouges et charnues, un teint
 mat: sous le riche mantelet qui la couvrait à demi,
 on devinait un buste merveilleux, et sa robe de

velours noir, presque collante, dessinait nettement
 le voluptueux contour des hanches.

Je ne remarquai certes pas alors tous ces détails;
 mais ils m'ont frappé depuis. Cette femme, dans
 un costume de féerie, devait être splendide. On
 s'explique le succès qu'elle obtint sur plusieurs
 scènes.

— Monsieur Maheurtier? me demanda-t-elle
 d'une voix brève, presque impérieuse.

— Il est occupé, madame, mais je puis le rem-
 placer.

— Je ne crois pas, fit-elle avec une nuance
 d'ironie.

— S'agit-il donc d'affaires personnelles? de-
 mandai-je naïvement.

— D'affaires des plus personnelles.

— Alors, je vais le prévenir.

— Dites-lui, je vous prie, mon nom: Angéline
 Proutan.

Ce nom ne m'était que trop connu: dans les
 confidences dont il me gratifiait, Maheurtier l'avait
 souvent prononcé. Aussi ne se fit-il pas prier pour
 recevoir la belle visiteuse: dès qu'il eut appris sa
 présence dans nos bureaux, il accourut lui-même
 la chercher et la conduisit par la main dans son
 cabinet.

— Qu'est-ce qui me vaut une visite si char-
 mante et si inattendue?...

Telles furent les paroles que je l'entendis pro-

Le concours des aspirants pour les classes de déclamation du Conservatoire, qui a eu lieu pendant les journées de mardi et de mercredi, prouve une fois de plus combien le mouvement vers la carrière théâtrale est accentué en ce moment dans notre pays.

Cent sept jeunes gens et cent quinze jeunes filles se sont présentés à ce concours. Il y a vingt-cinq ans, le total des aspirants des deux sexes ne s'élevait qu'à une trentaine !

Dix élèves hommes ont été admis. Ce sont MM. Cabel, Maury, Burguet, Arnaud, Leitner, Tressy, Lagrange, Paumier, Tarride et Schutzenberger.

Les demoiselles, admises au nombre de douze, sont : M^{lles} Guernier, Marty, Madeleine Bertrand, Gauthier, Lang, Duhamel, Sarah Welenoff, Pé, Lécuyer, Louise, Roybet et Duboc.

Qui sait ? Quelqu'un de ces noms deviendra peut-être célèbre.

EN EXIL

La confirmation de la princesse Hélène.

La princesse Hélène d'Orléans a été confirmée mardi, à trois heures, dans la chapelle de Saint-Louis à Londres, par le cardinal Manning, archevêque de Westminster, assisté d'un nombreux clergé.

Le cardinal a prononcé un discours dans lequel il a rappelé que la chapelle dans laquelle avait lieu la cérémonie a pour patron saint Louis, ancêtre de la princesse.

Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Paris, M^{gr} le duc d'Orléans et la princesse Isabelle étaient présents accompagnés par M^{lles} d'Harcourt, Levavasseur, capitaine Morhain et M. Froment.

On remarquait dans la nombreuse assistance franco-anglaise le chargé d'affaires du Portugal.

Une touchante manifestation a eu lieu à la sortie de l'église de Saint-Louis de Londres, après la cérémonie. Un grand nombre de Français se pressaient dans King-Street. Quand Monsieur le Comte de Paris, accompagné de Madame la Comtesse de Paris, de LL. AA. RR. le duc d'Orléans et les princesses Hélène et Isabelle, est monté en voiture, un cri formidable de « Vive le Roi ! » est sorti de toutes les poitrines pour saluer le prince exilé.

Le Soleil a reçu de Londres, de M. A. Chauffourier, président de la Société française de bienfaisance à Londres en 1842, une lettre annonçant qu'à l'occasion de la confirmation donnée à S. A. R. la princesse Hélène d'Orléans, Monseigneur le Comte de Paris lui a fait remettre la somme de 500 francs pour les pauvres français à Londres, secourus par la Société.

L'INCIDENT OLLENDORF

Dernièrement paraissait, dans le *Moniteur universel*, un article intitulé : *Un gros scandale administratif*, accusant M. Ollendorf,

chef de cabinet du ministre du commerce et de l'industrie, d'avoir profité de ses fonctions pour se livrer à une série d'actes indécents.

Cet article fit grand bruit et valut le lendemain au *Moniteur universel* un démenti officiel.

Notre confrère, dont la bonne foi bien connue avait été évidemment surprise, fit une rectification très nette, qui donnait à M. Ollendorf entière satisfaction.

L'auteur de l'article, M. A. Capelle, adressa à M. Dalloz, directeur du *Moniteur universel*, sa démission de rédacteur.

Cependant le bruit courait, dans les couloirs de la Chambre, que M. Gomot, député du Puy-de-Dôme, ancien ministre de l'agriculture, n'avait pas été complètement étranger à la rédaction de l'article incriminé.

Ce bruit vint aux oreilles de M. Ollendorf qui demanda aussitôt à M. Gomot de lui signer une lettre par laquelle il déclarerait qu'il n'était pour rien dans l'article visé et qu'il considérait M. Ollendorf comme parfaitement honorable.

M. Gomot refusa nettement de se laisser dicter une lettre de cette nature et dut aboucher avec MM. Pelletier et Delorme, amis de M. Ollendorf, deux de ses amis, MM. Viette et Weyl.

Un premier procès-verbal assez anodin avait été rédigé dans une première entrevue, lorsque les témoins de M. Ollendorf produisirent une lettre affirmant catégoriquement que M. Gomot était l'inspirateur de la note publiée par M. Capelle dans le *Moniteur universel*.

Les témoins se réunirent de nouveau. Le premier procès-verbal fut annulé et remplacé d'un commun accord par un procès-verbal beaucoup plus formel.

On aurait pu croire que ce procès-verbal mettrait fin à l'incident. Mais M. Capelle, le principal intéressé, ne s'est pas tenu pour battu. Il a communiqué aux journaux une lettre adressée au *Moniteur universel*, qui met en cause de la façon la plus grave l'ex-ministre Gomot.

Dans la journée, M. Gomot, questionné sur les allégations positives de M. Capelle, s'est refusé à donner la moindre explication avant d'avoir vu ses deux témoins.

Vers six heures du soir, l'ancien ministre de l'agriculture a fait remettre à l'Agence *Havas* la pièce suivante :

Paris, 27 octobre 1886.

Monsieur le Directeur,
Dans la lettre que vous avez publiée sous la signature de M. Capelle, je lis cette phrase : « C'est sous l'inspiration, presque sous la dictée de cet ancien ministre, que j'ai rédigé l'entrefilet intitulé : *Un gros scandale administratif*. Il en a vu lui-même l'épreuve, il m'a indiqué lui-même les corrections ; il en a assumé ainsi avec moi toute la responsabilité. »

J'oppose à cette assertion le démenti le plus formel et je maintiens les déclarations faites par mes amis aux représentants de M. Ollendorf.

Agréer, Monsieur le directeur, etc.

H. GOMOT.

En même temps, M. Gomot chargeait deux de ses amis de demander une réparation à M. Capelle.

Cet incident n'est donc pas clos. M. Ollendorf est cependant tout à fait hors de

cause, puisqu'il a reçu satisfaction du *Moniteur universel* d'abord et de M. Gomot ensuite, dans des termes qui ne peuvent laisser aucun doute sur sa parfaite honorabilité.

Le débat est maintenant circonscrit entre l'ancien ministre de l'agriculture, qui nie formellement avoir participé à la confection de l'article incriminé, et M. Capelle, dont la lettre est certainement écrasante pour M. Gomot.

L'Agence *Havas* a publié avant-hier la dépêche suivante :

« Dans une conversation qu'il a eue avec un reporter du *Figaro*, M. Gomot reconnaît qu'il a raconté certains échos concernant M. Ollendorf, mais il n'a autorisé personne à les publier, il n'a ni corrigé ni écrit aucun article au *Moniteur*.

« Un duel à l'épée aura lieu aujourd'hui entre M. Ollendorf et M. Capelle ; un autre duel est probable entre MM. Capelle et Gomot. »

L'affaire Gomot-Capelle constitue un véritable imbroglio ; chaque adversaire envoyant des témoins qui ne rencontrent personne, les pourparlers continuent.

ÉTRANGER

Les Chinois menacent l'Europe. Ils font dire dans leurs journaux qu'ils ont vaincu la France, et, en attendant qu'ils prennent à partie l'Angleterre qui les excite clandestinement, ils s'essaient avec le Portugal et la Hollande.

Le *Journal des Débats* publie les dépêches suivantes de La Haye et de Lisbonne :

« La Haye, 27 octobre. — Un échange de notes assez vives a eu lieu entre Pékin et La Haye relativement à la prétention qu'élevé le gouvernement néerlandais de considérer comme « sujets néerlandais » tous les colons issus de mariages entre Chinois et femmes néerlandaises. Le gouvernement chinois prétend, de son côté, qu'ils sont Chinois et leur donne le titre de « voyageurs dans une nation amie ».

« Lisbonne, 27 octobre. — Le gouvernement chinois réclame officiellement au Portugal le paiement des sommes représentant le tribut de Macao, qui n'a pas été acquitté depuis un grand nombre d'années. La somme réclamée s'élèverait à 8 millions de francs. »

Nous ne devons pas oublier que, d'après les derniers renseignements, l'Allemagne protège la Chine.

ITALIE. — Manlio Garibaldi, le dernier fils du général italien Garibaldi dont les sentiments antireligieux furent si violents, surtout dans les dernières années de sa vie, s'est fait baptiser dernièrement dans l'église paroissiale des saints Pierre et Paul à Turin.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 octobre.

Le mouvement de reprise se développe sous l'in-

fluence de l'approche de la liquidation : 3 1/2, 82.75 ; 4 1/2 0/0, 110 62.

L'action du Crédit Foncier est demandée à 1.415. On croit qu'il existe un découvert sur cette entreprise à lots qui n'ont pas atteint le pair sont l'objet de demandes très suivies et les cours s'améliorent de mois en mois.

Il y a eu des négociations sur la Société Générale à 475. On entrevoit le pair à une échéance prochaine.

L'action de Panama est bien tenue à 417. On est très frappé de l'accueil que M. de Lesseps reçoit à New-York de la part des Américains. Ces démonstrations sont très favorables à l'œuvre du canal.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer se maintiennent à leurs cours antérieurs.

Les obligations sont à leurs plus hauts cours.

Nouvelles militaires.

Voici les paroles que le colonel Thomas, commandant le 20^e dragons, à Limoges, a adressées aux réservistes, au moment de leur départ, avant de les faire défiler devant l'étendard du régiment :

« Sous-officiers, brigadiers et cavaliers réservistes,

» Vous avez montré beaucoup de zèle pendant votre période d'instruction, et je vous en félicite.

» Vous n'avez pas oublié ce que vous aviez appris et vous avez, surtout, conservé cet esprit de discipline et cette dignité de caractère que l'on n'acquiert que sous les drapeaux.

» Rappelez-vous la transformation qui s'est opérée en vous :

» Vous étiez des enfants quand vous êtes arrivés conscrits au régiment ; vous êtes devenus des hommes préparés à toutes les luttes de la vie.

» Vous qui connaissez l'armée, dites bien à ceux qui ne la connaissent pas : qu'une armée nationale se compose d'hommes de toutes les classes de la société, de toutes les conditions, mettant de côté tout esprit de parti, soumis aux mêmes obligations, élevés à l'école du devoir, ayant appris à aimer, à respecter la Patrie, et toujours prêts à se sacrifier pour elle.

» Dites-leur bien qu'une pareille armée ne s'improvise pas.

» Au revoir, mes braves !

» Vous allez retrouver vos familles, reprendre vos travaux, surveiller vos intérêts, jusqu'au moment où le pays fera encore appel à votre patriotisme.

» Et si c'est pour la lutte suprême, s'il s'agit de défendre notre honneur national, nous nous rallierons tous, avec confiance, à notre étendard au cri de : « Vive la France ! »

Ce discours énergique, dont copie a été distribuée à tous les réservistes, a été fort applaudi et a produit sur les auditeurs une profonde et salutaire impression.

Bref, tous les réservistes ont emporté un excellent souvenir de leur régiment, ainsi que de tous leurs chefs en général et du colonel en particulier.

noncer au moment où il refermait la porte sur M^le Proutan et sur lui.

Je n'eus pas besoin d'entendre la réponse pour être bientôt édifié à ce sujet. Au bout de dix minutes, Maheurrier me rejoignit pour me demander trois rouleaux de cinquante louis : M^le Angéline avait besoin de trois mille francs et venait les demander à son banquier ordinaire.

Ainsi, il avait suffi de quelques douces paroles, d'un sourire provocateur, pour qu'une somme aussi forte, plus d'une année de mes appointements, passât de ma caisse dans les mains de cette effrontée !... Et j'hésitais !...

D'un bond je fus à ma caisse et j'y pris trente mille francs que je fourrai dans ma poche. Léonce eût été là, que je les lui aurais jetés en lui criant :

— Va !... En veux-tu d'autres ?

Mais cet emportement dura peu. Bientôt mes craintes, mes irrésolutions me reprirent.

Quatre heures et demie, puis cinq heures sonnèrent. Léonce m'attendait. Que faire ?...

Je sortis, mes trente mille francs en poche. Je me dirigeai vers le boulevard, lentement. Il semblait que quelque chose me retint, que mes jambes refusassent de me porter. Sur le boulevard, sans pensée et sans énergie, je me mis à regarder les affiches des spectacles : on eût pu croire que je les lissais attentivement, que je les méditais et voulais les apprendre par cœur.

Je m'arrêtais aux vitres des boutiques, stationnant tous les dix pas, *trainant le temps*, enfin.

Tout à coup une idée me traversa le cerveau :

— Léonce n'est peut-être pas chez lui ! me dis-je.

Supposition folle, stupide ; mais je m'y arrêtai, je m'y cramponnai.

— Évidemment, continuai-je avec un soupir de satisfaction et en marchant moins lentement, l'heure est passée ; il s'est lassé de m'attendre, il est allé se pourvoir ailleurs. Allons ! c'est une affaire manquée, n'en parlons plus.

Et je continuai à marcher, libre, dégagé maintenant ; et, m'enfonçant dans cette idée :

— Quelle sottise, me disais-je, de me tourmenter ainsi !... quand il n'y a plus à s'occuper de ce projet... Depuis plus d'une heure, il est tombé dans l'eau. C'est dommage, cependant ! Cette spéculation offrait de belles chances ; elle m'aurait presque enrichi... Oui, c'est fâcheux ! Mais, c'est égal, je n'ai aucun reproche à me faire.

Tout en raisonnant ainsi, j'étais arrivé rue Taitebout.

— M. le vicomte de la Coudraye ? demandai-je au concierge, bien convaincu que cet homme allait me répondre : Il est sorti.

— Deuxième cour au second, la porte à droite, cria une voix du fond de la loge.

Cette réponse si simple m'atteignit en pleine

poitrine ; je tressaillis de tout mon corps, et, par un mouvement instinctif, je reculai vers la porte cochère. Mais la fatalité s'en mêlait. Le concierge vit ce commencement de retraite, et sortant de sa loge :

— Il est chez lui, que je vous dis, monsieur le vicomte, me cria-t-il ; au second, la porte à droite.

— Ah ! oui, dis-je en revenant sur mes pas, très bien.

C'était fini ; il n'y avait plus à s'en dédire. Je traversai la cour et je montai lentement l'escalier.

Je n'eus pas la peine de sonner. Léonce m'attendait, sa porte ouverte, sur le palier.

— Eh ! allons donc ! me cria-t-il, dépêchons-nous ! Quel lambin ! Qu'est-ce que ça signifie ?...

Je m'excusai ; j'avais été retenu à mon bureau.

— Il n'y a pas de bureau qui tienne, fit-il, dans ces occasions-là. Tu veux donc faire manquer l'opération ! Voyons ces trente mille francs, où sont-ils ? vite !

— Attends un peu.

Nous étions entrés chez lui. Je voulus faire quelques observations, quelques recommandations ; mais il me coupa la parole.

— Ah ! ça, qu'est-ce que tu veux encore ? s'écria-t-il avec impatience. Des raisons, des démonstrations ? Je t'en ai comblé ce matin, tu devrais en être fatigué.

— Mon cher ami, lui dis-je avec un regard de

supplication, sois prudent, je t'en conjure ; fais en sorte...

— Eh ! oui, que diantre ! je serai prudent ; mais bâtons-nous, pour l'amour du bon Dieu ! il n'est que temps. C'est Michaud qui doit s'amuser à m'attendre !...

— Michaud... qui donc ?

— Mon coulisier, pardieu ! Moi qui lui avais promis... Ah ! tu traites joliment les affaires... Si j'avais su !...

— Ne te fâche pas.

— Voyons, cet argent, où est-il ? que je le voie vite !

— Voici, mais...

— Bon !

Il mit vivement la main sur les trente billets de mille francs que j'avais tirés de ma poche ; mais je les retins de mon côté.

— Un instant ! dis-je.

— Qu'est-ce encore ?

— Donne-moi un reçu.

— Un reçu ! fit-il en fronçant le sourcil, est-ce que tu te défies de moi ?

— Non, mais il faut tout prévoir...

— Quoi prévoir ?...

— Si on faisait une vérification dans un cabinet, il faut que je puisse montrer quelque chose à la place de mes trente mille francs. Ton reçu m'en

là ; sauf plus tard à expliquer... (A suivre.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La circulaire de répartition de la classe de 1885 a été adressée le 27 courant aux autorités civiles et militaires du territoire. Des instructions particulières invitent les commandants de recrutement à activer d'urgence leur travail d'affectation. Ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, on met en essai, cette année, le système du recrutement régional.

Le lieutenant Chauvet, des tirailleurs sénégalais, dont la belle conduite au Sénégal est signalée par toute la presse, est un Angevin, né à Epiré. Les camarades qui ont connu au collège Mongazon, seront fiers d'avoir partagé, avec les jeux, les premières ardeurs de ce brave soldat de la France.

Le versement de la prestation des engagements conditionnels peut s'effectuer dès à présent dans les trésoreries générales et jusqu'au 11 novembre jusqu'à trois heures du soir.

Le nombre des exemptions de versement est fixé à cinq pour cent.

À leur arrivée au corps, les jeunes gens seront examinés avec le plus grand soin, et ceux qui ne paraîtront pas être propres au service seront renvoyés devant les commissions de réforme réunies du 15 au 25 novembre.

ACHATS POUR LA GUERRE A L'ÉTRANGER

Après les grains et fourrages, les chevaux. Après les chevaux, les charbons. — Le plus fort en plus fort.

Nous lisons dans le *Pas-de-Calais* :

« La Réforme du Nord dit que la place de Verdun a traité avec le bassin prussien de la Sarre pour la fourniture des charbons nécessaires aux divers services militaires de cette ville.

« On croit rêver. Notre intendance ignore que nos bouillères sont en mesure de fournir des combustibles à Verdun à des prix égaux, sinon inférieurs, à ceux des Prussiens !!! »

PAS ASSEZ DE FERMIERES

L'Officiel a publié il y a quelques jours la liste de 64 jeunes filles à qui des bourses sont accordées dans les lycées et collèges féminins.

Sur ces 64 boursières, dix-huit appartiennent à des familles qui ont deux enfants seulement.

Et deux à des familles de cultivateurs ayant qu'un enfant.

On a dit cent fois et avec raison que « depuis quelques années on nous a fait peut-être un peu trop d'institutrices et pas assez de fermières. »

Pourquoi donc le gouvernement et les départements s'emploient-ils à transformer les fermières en institutrices ?

Le système actuel consiste à bâtir, à grands frais, des lycées et des collèges inutiles ; puis, à multiplier les bourses pour remplir ces collèges et ces lycées.

C'est le contribuable qui paie et, finalement, c'est le pays qui souffrira de ces prodigalités.

Les déclassés sont un danger pour la société. (Le Paysan.)

LES ORAGES DE DIMANCHE ET DE LUNDI

Les derniers orages qui ont passé autour de nous sans causer de dégâts n'ont pas été aussi bénins dans maintes localités.

Les journaux sont remplis d'accidents causés par la foudre. Dans la Vendée, la région inférieure, et même dans l'arrondissement de Cholet, les pertes ont été nombreuses et sérieuses. Bien des fermes ont été frappées, les toitures emportées, parfois commencement d'incendie et bouleversement de tout le mobilier dans les loges ; beaucoup d'animaux ont été tués dans les étables. Mais ce qui est plus grave, c'est la destruction des morts d'hommes que le fluide électrique.

Ces mêmes effets terribles de la foudre ont également signalés dans le Midi de la France.

Il vient d'être mis en vente, à l'Épicerie Centrale, des liqueurs (jaune et verte) fabriquées par l'ancien Frère Raphaël, élève du

R. P. Louis Garnier, du couvent de la Grande-Chartreuse.

CHOLET. — La troupe de M. Neveu joue ce soir samedi, sur le théâtre de Cholet, la *Grâce de Dieu*, drame en cinq actes, et les *Dominos roses*, comédie en trois actes.

TOURS.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* : « En huit jours il a été reçu chez M. Brazza plus de 40,000 demandes d'ouvriers-employés pour aller au Congo conduire des hommes illettrés et non dressés nécessaires à la construction des ports. 40 seulement ont été choisis. Il restera encore une petite armée de 9,960 qui devront se contenter de la prospérité de la République tant prônée par nos gouvernants.

« O prospérité républicaine ! »

UNE CORRECTION JUSTIFIÉE

À la suite d'un article injurieux publié par le *Tours-Journal* contre plusieurs sous-officiers de la garnison de Tours, une scène de violence a eu lieu mercredi soir au domicile de l'ex-curé, directeur de la feuille à scandale dont nous parlons.

Les inexactitudes et les exagérations déjà répandues à dessein, dans le public, au sujet de cette affaire, par l'organe du triste personnage qui en a été un des acteurs, nous imposent le devoir, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, de rapporter aussi fidèlement que possible à nos lecteurs toute l'aventure.

Mercredi, vers 6 heures 1/2, trois jeunes gens, MM. de la Motte de Granclot, Paul Boutillier de Saint-André, et Auguste Rousselot, faisant partie du cadre de la réserve, descendaient d'un fiacre devant les bureaux du *Tours-Journal*, et l'un d'eux, M. de la Motte, demandait à parler à l'ex-curé, tandis que ses amis l'attendaient à la porte de l'imprimerie.....

L'ex-curé descendit en bras de chemise pour s'entretenir avec M. de la Motte qu'il fit entrer dans son bureau.

Là, une explication orageuse eut lieu. M. de la Motte demandait au sieur Bertrand des explications sur l'article injurieux qu'il avait écrit dans sa feuille, contre les sous-officiers avec lesquels M. de la Motte se trouvait dans un café de la ville. Ce dernier ne pouvant lui en fournir, la discussion dégénéra et M. de la Motte, au comble de l'exaspération, asséna sur la nuque de l'ex-curé un formidable coup de poing qui fit rouler dans le ruisseau le directeur du *Tours-Journal*.

La correction donnée, M. de la Motte et ses trois amis remontèrent dans le fiacre qui les avait amenés.

Cependant, l'ex-curé, remis de son émotion, s'était relevé, et poursuivait, un couteau à la main, son agresseur. La voiture était déjà partie ; mais aux cris désespérés poussés par le directeur du *Tours-Journal* qui faisait entendre à tous qu'on avait voulu l'assassiner, la foule se mit à courir sus aux soi-disant criminels.

La police, appelée en toute hâte, arrêta

M. de la Motte de Granclot qui ne fit aucune difficulté pour aller s'expliquer devant le commissaire de police.

Et voilà, en réalité, à quoi se réduit le drame de la rue de la République.

Et maintenant quelle est la part des responsabilités de chacun, et dans quelle mesure doit-on blâmer l'excès de vivacité de M. de la Motte ? C'est ce que d'ici peu nous dira la justice à laquelle l'ex-curé a cru devoir s'adresser.

Nous apprenons qu'à partir du 4^e novembre, le *Sucre raffiné*, en pain ou cassé, sera vendu 0 fr. 45 c. le 1/2 kilogram. à l'Épicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean.

LIVERANI

Arrive de Paris avec un grand choix de CHAPELLERIE pour Hommes, pour Dames, Fillettes et Enfants, des formes de la plus haute nouveauté.

On dira pourquoi la plus grande concurrence du jour est le chapeau Liverani.

SALONS DE MODES

20, Rue Saint-Jean, au 4^e, Saumur.

M^{me} Richard a l'honneur de prévenir les Dames qui n'auraient pas reçu de circulaire, qu'elle arrive de Paris avec toutes les Nouveautés de la Saison, et les invite à venir visiter ses modèles.

Le plus nutritif des aliments

Il n'y a pas de bonne cuisinière qui n'emploie pas couramment de l'extrait de viande. L'usage de ce produit est maintenant si répandu que l'Amérique en expédie des millions de kilogrammes à l'Europe ; et cependant les extraits mêmes les plus universellement employés n'ont jamais fourni à la consommation publique que l'apparence d'un aliment, puisque, ainsi que tous les savants l'ont constaté, ces extraits ne renferment que les sels de la viande et non les matières albuminoïdes qui, seules, en sont la partie nutritive. C'est que l'albumine de la viande, si prompt à se dénaturer, avait jusqu'ici défilé tous les efforts faits pour l'isoler et la recueillir abondamment.

Le savant docteur Kochs y est arrivé après de patientes recherches et même il a pu la recueillir à l'état peptonisé, c'est-à-dire toute prête à être assimilée pour l'organisme humain sans aucun travail de l'estomac. L'extrait de viande que prépare le Dr Kochs, et qu'il a présenté au monde savant et au public sous le nom de Peptone de viande, est donc à la fois le plus nutritif, le plus digestif des aliments, le plus nutritif parce qu'il contient tout ce qui est nourissant dans la viande, et seulement cela ; le plus digestible parce qu'il est absorbé et digéré sans effort et sans fatigue, même pour les estomacs malades, les plus faibles et les plus paresseux.

C'est à la dernière exposition d'Anvers que les *Peptones de viande du Dr Kochs* ont paru pour la première fois et le diplôme d'honneur leur a été décerné d'emblée par le jury international d'hygiénistes et de médecins.

La Compagnie française d'alimentation, 48, rue des Petites-Ecuries, à Paris, s'est assurée pour la France l'importation de ces Peptones dont la fabrication se fait à la Plata, près de Buenos-Ayres ; c'est-à-dire que chacun pourra s'en procurer dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et de comestibles.

LA TOUSSAINT ET LA CLOCHE DES MORTS

Voici de la Toussaint le triste anniversaire ;
Aujourd'hui la paroisse, assemblée au saint lieu,
Implore un saint au ciel, prie au pied d'un calvaire,
Donne une larme aux morts, une prière à Dieu.

L'automne a ses frimas, l'Eglise a ses ténèbres,
La feuille jaunit, tombe et jonche les chemins,
Et la cloche des morts pleure en accents funèbres
Le deuil de la nature et le deuil des humains.

Elle rappelle au monde, où leur place est vacante,
Dans ceux qui ne sont plus ceux qui nous furent chers,
Et pour les honorer sa voix qui se lamente
De nos sombres ennuis semble attrister les airs.

Ils avaient des amis, des vertus, peu de gloire,
Mais pour qui l'a quitté ce monde est oublié ;
Moi, comme un cher trésor, j'ai gardé leur mémoire.
Toi seul, bronze sensible, aujourd'hui parles d'eux !

Ainsi tu gémissais quand un père, une mère
Murent, en nous quittant, notre famille en deuil ;
Ainsi ta voix pleurait cette sœur, ce bon frère,
Dont l'herbe encor n'a pas recouvert le cercueil.

Cloche de mon berceau, tinte alors sur ma tombe,
Rappelle une fois l'an mon être enseveli ;
L'homme et son monument, sous le temps tout succombe :
La cloche, au nom de Dieu, tire un mort de l'oubli.

LÉON D'...

O cris, ô désespoir ! jour de peines, d'alarmes,
Non, le temps ne pourrait effacer ce malheur !
Le lendemain le temps avait séché les larmes,
Et ces morts n'avaient plus de nom que dans mon cœur !

Puisse longtemps des miens tarder la dernière heure,
Que je n'entende pas leur mort sur ton beffroi,
Et s'il faut parmi nous encor qu'un mortel meure,
Ciel ! exauce mes vœux et fais que ce soit moi !

Sonne alors, cloche sainte, appelle la prière,
Sur mes jours mal remplis, mes destins révolus ;
Que j'aie aussi ma fleur, ma fête au cimetière,
Que ceux qui m'ont aimé pleurent un mort de plus.

Mais qu'ils ne tremblent pas, hélas ! pour ma pauvre âme ;
Le ciel a des pardons pour le mal que je fis,
Si je suis condamné du Dieu qui me réclame,
Ne suis-je pas sauvé par le sang de son fils ?

Quand pour l'éternité j'aurai quitté la terre,
Qui pensera jamais à mon âme, à mon corps ?
Ah ! si je n'ai pas même un moi pour ma poussière,
Que j'aie au moins un son dans la cloche des morts !

VILLA PLAISANCE

Dimanche 31 Octobre

GRANDE FÊTE DE JOUR

De 2 heures à 5 heures.

Ascension d'un Ballon

Concert Artistique

Donné par M. ROGER et sa troupe.

GRANDE TOMBOLA

Jeux de toutes sortes.

LE SOIR

GRANDE FÊTE DE NUIT

Embrassement du Jardin.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 30 octobre,

1^{re} représentation de M. BAILLY, ténor léger et traductions, engagé en remplacement de M. BIANCONI, qui a résilié.

FAUST, opéra en 5 actes, musique de Gounod.

Dimanche 31 octobre, à 1 heure 1/2,

GRAND MATINÉE

1^{re} représentation de M^{me} A. VIAL, grand premier rôle
LUCRÈCE BORGIA, drame en 5 actes.
L'Histoire d'un Sou, vaudeville en 1 acte.

A 8 heures du soir,

FAUST, opéra en 5 actes, musique de Gounod.

Lundi 1^{er} novembre,

Le COEUR et la MAIN, opéra-comique en 3 actes.

GAVAUT, MINARD et C^{ie}, comédie en 3 actes.

Mercredi 3 novembre,

Troupe des Tournées artistiques de M. SCHÜRMAN.

Le BONHEUR CONJUGAL, comédie en 3 actes,

de M. Albin Valabrègue.

Le Sous-Préfet, comédie en 1 acte, de M. Albin Valabrègue.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 31 octobre,

La GRACE de DIEU, drame en 5 actes.

Les DOMINOS ROSES, comédie en 3 actes.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

MERCREDI 3 novembre 1886,

GAVAUT, MINARD & C^{ie}

Comédie en 3 actes, par Edmond Gondinet.

UNE FILLE TERRIBLE

Vaudeville en 1 acte, par M. E. Deligny.

HISTOIRE D'UN SOU

Vaudeville en 1 acte,

de MM. Clairville et Lambert Thiboust.

ORDRE : 1. Histoire;—2. Gavaut;—3. Une Fille.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. e/a.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C^{ie}, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Haux-Portes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE

FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

M. ANJUBAULT, chirurgien-dentiste à
Provence, nous prie d'informer ses clients,
qu'à cause des fêtes de la Toussaint, il
remet son voyage mensuel à Saumur au
lundi 8 novembre prochain.

L'Eau Gorlier

parfume et assouplit la Peau sans la
graisser, lui donne un velouté naturel, et
fait disparaître Crevasses, Gerçures,
Hâle et Irritations.

2 fr. 50 LE FLACON et 1 fr. 50 LE 1/2 FLACON.

Dépôt : MACHET, 1, rue d'Orléans.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux
des hôpitaux de Paris
« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes,
dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le
docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers
le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit
le même jour les malades particuliers à l'Hôtel
d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt
à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consulta-
tions à Paris, rue de Rivoli, 30.

BOURSE DE PARIS

DU 29 OCTOBRE 1886.

Rente 3 0/0.	82 75
Rente 3 0/0 amortissable	85 20
Rente 3 0/0 (nouvelle)	82 57
Rente 4 1/2	104 50
Rente 4 1/2 (nouvelle)	110 60
Obligations du Trésor.	512 15

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A LOUER

DE SUITE

MAISON MEUBLÉE

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 4,
Avec jardin, remise et écurie.
S'adresser, pour traiter, au notaire.

Etude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A VENDRE

Ou à Louer

TRÈS BELLE MAISON BOURGEOISE

Située à Saumur,
rue du Pressoir-Saint-Antoine,
Avec remise, écurie, cour et jardin.
S'adresser, pour traiter, au notaire.

Etude de M^e PINAULT, notaire.

ADJUDICATION AMIABLE

Le mardi 9 novembre 1886, à
deux heures, en l'étude,

D'UNE MAISON

À Saumur, rue de Poitiers, n° 64,

Comprenant : sous-sol, rez-de-
crausée, premier étage, cave, gre-
niers, porte-cochère, dépendances.

GRAND TERRAIN pouvant faire
un joli jardin.

Cette maison est susceptible d'un
revenu d'au moins 1,500 fr.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire.

Etude de M^e BRAC, notaire.

A VENDRE PAR ADJUDICATION

Dans la maison même,

Le dimanche 7 novembre 1886
à une heure.

MAISON D'HABITATION AVEC JARDIN

Sise à Saint-Florent, rue Haute, au
milieu du bourg,

D'une contenance de 15 ares 8 centiares.
Mise à prix, 6,000 fr.

JOUISSANCE DE SUITE.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Cabinet de M. LANGLOIS, 32, rue
du Portail-Louis, à Saumur.

A VENDRE

1^o BEAU JARDIN, situé à Saumur,
contenant 6 ares 50 centiares, possé-
dant l'un des plus jolis points de vue
de la ville;

2^o Et GRANDE MAISON, avec cour
et jardin, sise à Saumur, rue Grande,
n° 19 et 21.

S'adresser audit M. LANGLOIS.

Etude de M^e GUYARD, notaire
à Doué,
successeur de M^e TAUREAU.

Vente Mobilière

Après décès.

Continuation de la vente : dimanche 31
octobre et jours suivants.

M^e GUYARD, notaire à Doué, pro-
cèdera à la vente aux enchères pu-
bliques de divers meubles meublants
et objets mobiliers, dépendant de la
succession de M^l^{le} LAMARQUE, en une
maison située à Doué, rue Saint-
Denis.

On vendra :

Meubles de salon, salle à manger,
neuf lits complets, pendules de salon
et de chambre à coucher, beau linge,
batterie de cuisine, grande quantité
de fleurs en pots et en caisses, belle
collection de fleurs et de plantes en
serre, bancs de jardin, instruments
de jardinage, charrette, échelles dou-
bles, pompe à arrosier, bois à brûler,
vins en bouteilles et autres bons
objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

MAISON DE LA BELLE JARDINIÈRE

ANGERS — 5 et 7, rue Saint-Laud — ANGERS

Seule Succursale dans MAINE-&LOIRE de la Belle Jardinière DE PARIS

Vêtements confectionnés pour Hommes et Enfants et sur mesure,

Vêtements complets pour HOMMES à partir de 28 fr.

BONNETERIE—CHEMISES—CHAUSSURES—CHAPELLERIE—LINGERIE—LIVRÉES

RAYON DE COMMANDE

Choix considérable de Tissus Haute Nouveauté pour nos Vêtements de Commande. — Complets pour
Hommes sur mesure, à partir de 60 francs.

Bonneterie, Chemiserie, Chapellerie, Chaussures, Parapluies, Lingerie, Uniforme de Collèges et
Pensions, Rayon Ecclésiastique.

Au 26 Mars prochain, les MAGASINS DE LA BELLE JARDINIÈRE seront
transférés place du Ralliement.

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE A SAUMUR

AU PALAIS DES MARCHANDS

RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de
Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs
outré-maîtres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.



MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures

Literie — Sièges — Tentures

Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL,
illustré, est à la disposition des
personnes qui en feront la de-
mande.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,

MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier,
rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, phar-
macien, 11 et 13, même rue.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant
à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux
70, 80 et 100 francs la bar-
rique ;

Vin rouge nouveau à 70
francs ;

Vin rouge supérieur à
100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur
foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10
degrés.

Des échantillons sont envoyés sur
demande. (359)

Bon Cheval de Travail

A VENDRE

S'adresser à M. RICHARD, vétérinaire.

A CÉDER

PÂTISSERIE

Petite ville en Maine-et-Loire

S'adresser au bureau du journal.

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES

RUÈCHE

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste,
pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

SANS PALAIS
DENTS
NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Offres et Demandes

UN JEUNE HOMME marié, con-
naissant dessin, arpentage, compa-
bilité et au courant de la con-
struction, demande emploi de
dessinateur ou comptable.
S'adresser au bureau du journal.

M. G. BESSON, ex-économiste du
Collège de Saumur, muni de bons
certificats, demande une place de
comptable.

La MAISON MEXME frères, de-
mande de bonnes ouvrières
en confections pour dames.

M^e PINAULT, notaire à Saumur,
demande un jeune homme es-
tudiant au notariat.

Raccommodages et travaux neufs
courants, cousus à la main.
S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en
face la Retraite.

PONEYS A VENDRE

Rue d'Orléans, 69.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet
POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans
les voliges.

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLE

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,
à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement
de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres
systèmes de permettre d'enlever, de
sur les couvertures, les ardoises avari-
ées, de les remplacer par de nou-
velles sans mutiler les agrafes ni les
déformer en quoi que ce soit de leur
place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier
galvanisé et en cuivre rouge, qualité
supérieure, aux prix les plus réduits,
suivant les cours des matières pre-
mières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années
pour vendre à des conditions excep-
tionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes
espèces et de toutes dimensions sont
les mieux assortis de toute la contrée.

Spécialité de parquets en chêne et
en sapin du Nord.

Importation directe des pays de
production des bois du Nord et du
Canada. (904)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nom-
breuse clientèle qu'il reçoit des
cidres et poirés de première qualité.
Livraison par barrique et petit fût à
domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René,
et rue Nationale, 18. (799)

Royal Windsor

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
LE SEUL MÉDAILLÉ



Ce produit
par excellence
médié, rend
aux cheveux
gris leur cou-
leur et la beau-
té naturelle de
la jeunesse.
Il arrête leur
chute et sup-
prime les pel-
lons. Exécute
sur les cheveux
les notes
ROYAL WIND-
SOR. Chaque
flacon est en-
voilé par un
parfum en fl. et demi-fl. Envoi franco de
prospectus avec détails et attestations.
ENTREPOT, 22, Rue de l'Échiquier, Paris
Se trouve à Saumur, chez M. RO-
CHET, coiff.-parf., 2, r. St-Jean. (800)